

Au ministère de l'Instruction publique : le mouvement de réforme

al-Siyasa, 10 octobre 1923

Le ministre de l'Instruction publique a créé son Bureau technique, et nous l'en avons félicité, en attendant beaucoup de bien de sa part ; nous continuons de le féliciter de cette création, et croyons qu'elle sera source de beaucoup de bien pour le savoir et l'enseignement. Nous continuons d'espérer beaucoup du ministre de l'Instruction publique, et insistons pour qu'il ne se contente pas de la seule création de ce Bureau technique, mais y ajoute toutes les réformes qui demeurent nécessaires. Nous lui avons proposé, et lui proposons toujours, de modifier l'organisation et la composition du Conseil supérieur de l'Instruction publique ; nous lui avons proposé, et lui proposons toujours, de constituer des administrations indépendantes pour les différents types d'enseignement ; et nous lui avons proposé, et lui proposons toujours, d'accorder aux écoles supérieures une certaine indépendance dans leurs propres affaires, leur permettant de gérer elles-mêmes leurs affaires pédagogiques, et d'élire leur propre doyen ou directeur, comme on dit.

Nous avons proposé tout cela, et continuons d'insister pour qu'il en soit tenu compte. Nous croyons que le ministre de l'Instruction publique saura apprécier ces propositions et y réfléchir — n'est-ce pas ? La création même du Bureau technique nous encourage dans cet espoir, car c'est précisément l'affaire de ce Bureau que d'étudier de telles propositions honnêtement et correctement. Il nous semble que ce Bureau technique, s'il examinait attentivement ces propositions, verrait que nous ne demandons pas au ministre de l'Instruction publique d'inventer quelque chose d'inconnu parmi les ministères de l'Instruction publique de l'Orient, mais plutôt de rapprocher son propre ministère de ces derniers, et d'organiser son ministère de manière à lui garantir, d'une part, une réelle utilité et une réelle production, et à le préserver, d'autre part, de tout ce qui consiste à se jouer du savoir, de l'enseignement et des enseignants. Le Bureau technique pourrait bien examiner l'histoire de l'enseignement chez les différentes nations européennes et américaines, pour voir les résultats produits par les systèmes que nous proposons, et comparer ces résultats à ce qu'a produit notre propre système éducatif stérile — un système dont on n'attendait jamais qu'il produisît le moindre bien, et qui n'a jamais été conçu pour en produire.

Nous avons lu cette circulaire que le ministre de l'Instruction publique a fait parvenir aux directeurs d'écoles, leur demandant de soumettre leurs propositions en matière d'enseignement et de réforme à ce Bureau technique, et leur promettant que ces propositions seraient étudiées, examinées, et dûment pesées, et que celles qui paraîtraient receler un bien réel seraient mises en œuvre. Voilà un pas sain dans la direction même que nous appelons de nos vœux — celle de consulter les enseignants sur les affaires de l'enseignement — et nous ne pouvons que féliciter le ministre de l'Instruction publique d'avoir reconnu que les enseignants peuvent bien avoir, sur l'enseignement, un avis qu'il convient d'exprimer, d'étudier, et parfois de suivre. Voilà un pas sain ; mais nous ne voulons pas — et nous sommes certains que le ministre de l'Instruction publique ne le veut pas non plus — que la consultation des enseignants par le ministère s'arrête là. Nous voulons que le ministre de l'Instruction publique fasse un second pas : modifier l'organisation du Conseil supérieur, et le constituer d'un corps où les enseignants formeraient la majorité absolue.

Nous voulons même que le ministre de l'Instruction publique fasse un pas de plus encore, en n'adressant pas son invitation aux seuls directeurs d'écoles, ni aux seuls enseignants des écoles gouvernementales, mais en en faisant une invitation générale, adressée à tous ceux capables de comprendre l'enseignement et d'en discuter — de sorte que ces personnes puissent, elles aussi, soumettre leurs propositions en matière d'enseignement au Bureau technique, avec la certitude que ce conseil les étudiera, les examinera, et leur donnera leur juste poids. Nous l'espérons, et croyons que le ministre n'y verra pas d'objection, et que ces nombreuses et diverses propositions qu'al-Siyasa a publiées pour nous, et continuera de publier, recevront du Bureau technique une réelle attention, seront étudiées, examinées, et que celles qui paraîtront receler un bien réel, et dont la mise en œuvre ne rencontrerait pas d'obstacles insurmontables, seront mises en pratique.

Il est peut-être juste, de notre part, de ne pas presser le ministre de l'Instruction publique dans la réforme et la réorganisation de son ministère ; réformer l'enseignement n'est pas chose aisée — c'est peut-être même la plus difficile de toutes les réformes. Nous le savons, et ne pressons donc pas le ministre ; nous nous contentons, de sa part, de cette impression que nous trouvons confirmée chaque jour : celle d'un ministre véritablement désireux du bien, et sérieux dans sa poursuite, et dont les preuves s'accumulent chaque jour qu'il ne se contente pas de

bonnes intentions, mais y ajoute de bonnes actions ; il a créé ce Bureau, et demandé aux enseignants de l'alimenter de propositions. Nous lisons aujourd'hui, dans les journaux, qu'il compte adjoindre à ce Bureau un autre bureau, chargé de la traduction scientifique et technique, qui sera sans nul doute d'un grand profit pour le ministère de l'Instruction publique et ses écoles. Nous avons vu la position du ministre sur ce projet mal conçu d'école de jeunes filles, qu'il a ajourné en attendant de consulter les spécialistes ; nous avons vu la position du ministre dans le rétablissement de certaines compétences lésées par l'ancienne autorité centrale du ministère de l'Enseignement. Et il est peut-être juste, de notre part, de remercier le ministre de l'Instruction publique en particulier pour une nouvelle mesure que les journaux viennent d'annoncer — nous le remercions en particulier parce qu'elle met en œuvre une proposition que nous avons nous-mêmes adressée au ministre précédent, dans ces mêmes colonnes, et sur laquelle nous avons insisté à plusieurs reprises, sans que le ministre précédent ni ses conseillers n'y prêtent la moindre attention — mais que Son Excellence Zaki Pacha Abou al-Saoud a reprise à son compte, et pour laquelle il mérite donc nos remerciements.

Nous avons proposé au ministère de l'Instruction publique de consulter les étrangers travaillant dans l'enseignement en Égypte sur la question de la généralisation de l'enseignement primaire, et d'adjoindre un certain nombre de ces étrangers à la commission qu'il avait formée pour étudier cette généralisation. Nous lisons aujourd'hui, dans les journaux, que la mise en œuvre de cette proposition a commencé : le ministre de l'Instruction publique compte adjoindre à cette commission un Américain, un Italien et un Français, un Anglais y siégeant déjà. Voilà une bonne chose — mais nous voudrions que ces étrangers ne soient pas adjoints à cette commission parce qu'ils sont étrangers, mais parce qu'ils sont spécialistes de l'enseignement. Nous le voulons, et espérons que le ministre de l'Instruction publique choisira ces étrangers parmi ceux qui dirigent effectivement les écoles américaines, italiennes et françaises.

Nous voulons cependant conclure ce texte — que nous trouvons nous-mêmes étrange, tant il est dépourvu de critique et ne contient presque que des éloges — par une proposition simple, qui ne coûtera au ministre ni au ministère nulle peine ni nul effort, et dont le bien profitera aux ministres comme au public : que le lien entre le ministère et l'opinion publique soit rendu fort et solide, de sorte que cette opinion publique soit informée, par des communiqués clairs et précis, de ce que fait le

ministère et de ce qu'il compte faire en matière de réforme. Voilà une bonne chose ; car elle améliore l'opinion que les gens se font du ministère, encourage les gens à l'aider, et leur permet de comprendre, sans vague ni confusion, ce que le ministère entend faire. Nous aurions aimé que le ministre commençât par nous renseigner sur ce bureau de traduction qu'il crée, ou compte créer : qu'est-ce donc ? Quelle sera sa tâche ? Et quel est le véritable but de sa création ?